

Mémoire

Démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt



AVRIL 2024

Qui sommes nous?

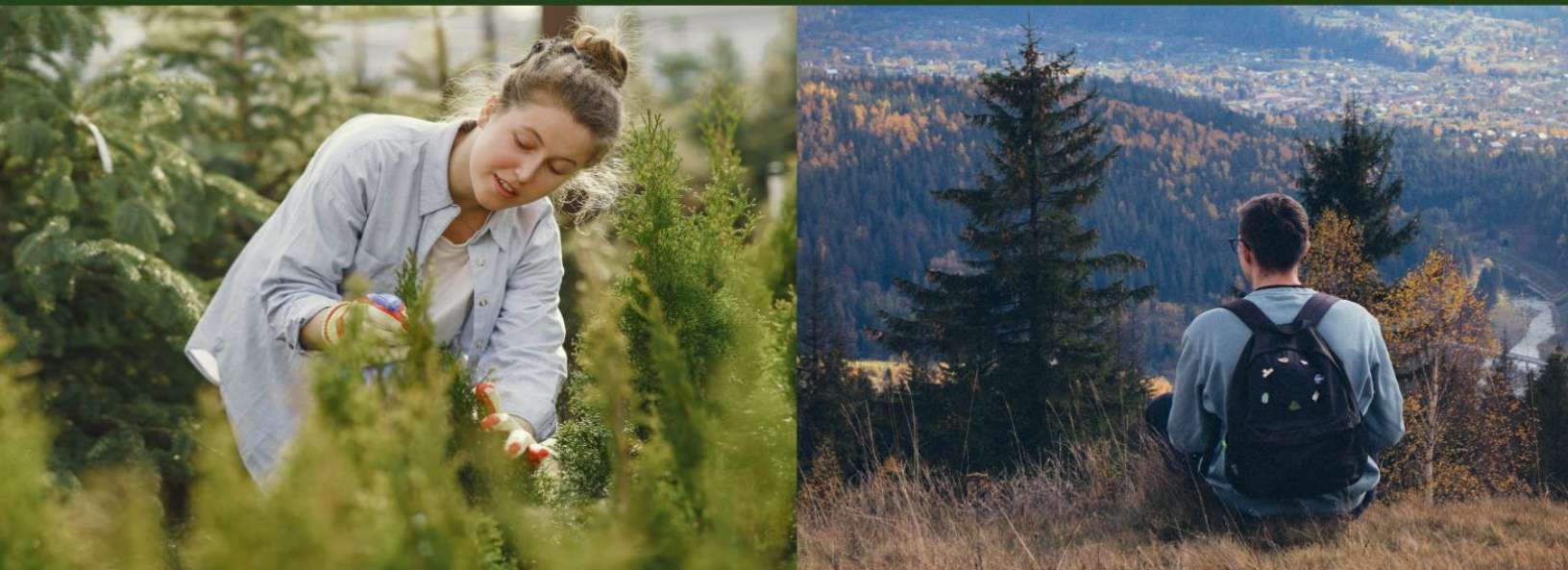
Les Associations forestières régionales (AFR) regroupent douze organisations à travers le Québec. Depuis plus de 80 ans, elles sont vouées à informer la population à l'importance de la gestion durable des ressources du milieu forestier au travers d'activités ludiques, tout en s'adaptant aux différents publics.



**Associations
forestières
régionales**

Engagement gouvernemental

Nos associations, bien enracinées dans leur milieu, possèdent une expertise reconnue en matière de culture forestière. Depuis 2010, nos organismes sont des partenaires privilégiés du gouvernement, d'abord dans le cadre de la Mesure de soutien à l'information et à l'éducation forestière au Québec, et, depuis 2015, par l'Aide à la culture forestière au Québec.



En 2009, lors de la Commission parlementaire sur l'étude du projet de Loi 57 et à la présentation du mémoire de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, madame la ministre Nathalie Normandeau a introduit en préambule de *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* les considérants suivants:

« *CONSIDÉRANT que les forêts ont contribué à bâtir l'identité québécoise et qu'elles doivent continuer d'être source de fierté;*

CONSIDÉRANT l'importance de promouvoir la culture forestière au Québec en sensibilisant la population à cet égard afin qu'elle contribue à l'aménagement durable des forêts et à leur gestion; »

Le développement de la culture forestière ne peut s'imposer de haut en bas. Il doit venir des gens et être supporté par leur milieu. Tout en respectant de grands principes, si nous voulons créer une véritable culture forestière, il faut que les messages livrés aient **une couleur régionale.**



En 2004, la Commission Colombe déplore l'abandon par le ministère de l'Éducation forestière et fait les constats suivants:

- *Grand nombre d'intervenants, de tous horizons, ont souligné l'importance de l'éducation, de la sensibilisation et de la diffusion de l'information auprès de la population, des jeunes en particulier;*
- *Désengagement gouvernemental envers l'éducation relative au milieu forestier et le peu d'implication des autres parties;*
- *Des organismes (les associations forestières régionales) produisent des résultats tangibles qui permettent de réaliser certains progrès en la matière. Il faut cependant faire beaucoup plus pour instaurer une véritable « culture forestière»;*

Et formule la recommandation suivante :

- *Compte tenu des grands virages à entreprendre pour relever le défi de l'aménagement durable des forêts, il faut dynamiser l'éducation populaire relativement au milieu forestier sur deux volets: l'éducation des jeunes et la vulgarisation auprès du grand public.*



Tables de réflexion sur l'avenir des forêts

Lors de nos participations aux Tables de réflexion en région, nous avons entendu les préoccupations des partenaires quant au manque d'information de la population sur la gestion des forêts privées et publiques, ainsi que de l'utilisation du matériau bois. L'acceptabilité sociale des interventions en forêt est un enjeu majeur. Le manque de main-d'œuvre pour assurer une relève dans les entreprises du secteur et la méconnaissance de la population sur les services et fonctions écologiques des forêts aménagées sont deux autres enjeux qui ont retenu notre attention lors de nos participations.

Ces enjeux, nous les connaissons depuis des années et nous nous affairons à mettre en œuvre des actions visant à rejoindre différents publics cibles afin de les informer et de les sensibiliser par rapport aux atouts et avantages que procurent nos milieux naturels. Tous les jours, ces thématiques sont abordées avec les jeunes et le grand public via des animations, des publications de documents de référence, des participations à des événements populaires, des activités de distribution d'arbres, ainsi que des visites en forêt et en usines. Les ateliers éducatifs répondent aux objectifs pédagogiques du ministère de l'Éducation. Les AFR rencontrent 58 000 jeunes et 4 600 enseignants en moyenne par année. Plus de 1 million de personnes du grand public sont rejointes chaque année.

En ce sens :

- Ce sont les actions des AFR qui répondent aux besoins du milieu ;
- Il est essentiel que les partenaires régionaux et provinciaux reconnaissent que les AFR sont des acteurs incontournables pour assurer la communication efficace entre la population et le secteur forestier ;
- Il est essentiel que le Gouvernement du Québec assure la pérennité des activités éducatives en région en soutenant financièrement les AFR d'une façon durable, prévisible et avec un budget adéquat. Ce budget doit servir de levier pour permettre aux organisations de développer des partenariats avec leur milieu.

En lien avec la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* :

- Il est essentiel que le Gouvernement du Québec assure la poursuite des activités éducatives en soutenant les AFR d'une façon durable, prévisible et avec un budget indexé. Ce budget doit servir de levier pour permettre aux organisations de développer des partenariats avec leur milieu;
- Il est essentiel de régionaliser auprès des directions régionales du ministère l'approbation et la reddition de comptes à l'égard des objectifs fixés.

Récentes collaborations avec le MRNF :

- Création du comité national en matière d'éducation forestière ;
- Planification stratégique pour nous aider à orienter nos prochaines actions et à chercher de nouvelles sources de financement ;
- Formation des équipes des AFR pour développer notre expertise en vulgarisation auprès des jeunes et du grand public.

Nous devons miser sur **la génération de demain** en les éduquant par des activités en milieu scolaire et intéresser le grand public par des activités d'information et de sensibilisation à l'importance du milieu forestier dans le **développement régional**.

Nous avons aussi observé que nos partenaires parlent avec cœur et passion de leur secteur. Collectivement, nous devons partager cette passion aux générations actuelles et futures. La meilleure façon est de multiplier les actions pour échanger avec les jeunes et la population. Encore une fois, les AFR sont des partenaires incontournables pour partager cette passion de notre forêt et de nos ressources.

Pour toute correspondance :

Amélie Normand, ing.f. Directrice générale
Association forestière du sud du Québec
819 562-3388, poste 102
amelie.normand@afsq.org



**Associations
forestières
régionales**